

POSTULAT – Nomination, organisation et cahier des charges pour les commissions de l'exécutif

En l'état actuel, les commissions de l'exécutif jouissent de beaucoup de souplesse sur leur composition, leur cahier des charges et sur les objectifs politiques qu'elles poursuivent.

Au même titre que le Conseil général souhaite que ses missions soient clarifiées pour chaque objet que le Conseil communal lui fournit, ce postulat souhaite que chacune des commissions de l'exécutif ait une mission claire et que sa composition (représentation des partis, compétences, sièges réservés aux représentants d'organisations communales, syndicales, professionnels, etc.) soient inscrites dans un principe afin que la population et les élu.e.s sachent quels sont les usages en la matière.

En effet, aujourd'hui nous ne savons pas :

- quels sont les critères de nomination
- quelles sont les missions exactes des commissions
- qui décide des missions attribuées
- combien de mandats peut faire un membre de commission
- si les commissions en place répondent aux besoins réels de la commune.

ARGUMENTS

- Une réflexion permettra à la Municipalité d'être au clair sur ses besoins et les missions qu'elle se donne avec ses commissions exécutives.
- Ce sera l'occasion de réfléchir au sens et à l'utilité de chacune des commissions, de mettre le doigt sur d'éventuels doublons ou manquements.
- Le travail des commissions et des conseillers communaux en sera facilité.
- Le travail de ces commissions et les conclusions ou travaux qu'elles amèneront auront plus de crédibilité.
- Ce sera l'occasion de définir le nombre de mandats souhaités pour les membres d'une commission afin d'encourager un certain dynamisme et de favoriser le roulement des membres de certaines commissions.

CONCLUSION

Ce postulat demande la mise en place d'un concept plus clair concernant les nominations, l'organisation et les cahiers des charges de chacune des commissions de l'exécutif.

Adrien Pinho



Brigitte Seydoux

Christophe Thétaz



Florine Carron



Julie Günther

Isabelle Remy Carron



Gélie Polo



Benoit Wiblé

Madeleine Carron-Müller



Jérôme Borzeat

